



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **12 septembre 2011**

Délibération n° 2011-2404

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 - Opération Institut national des sciences appliquées (INSA) 1ère tranche - Restructuration pôle matériaux et 1er cycle - Individualisation partielle d'autorisation de programme

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Rapporteur : Monsieur Arrue

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 2 septembre 2011

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 14 septembre 2011

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, MM. Buna, Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mme Peytavin, MM. Blein, Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, M. Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Giordano, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Longueval), MM. Sécheresse (pouvoir à M. Lebuhotel), Balme (pouvoir à M. Plazzi), Mme Bargoin (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Chabert (pouvoir à M. Buffet), Deschamps (pouvoir à M. Sturla), Fleury (pouvoir à M. Suchet), Galliano (pouvoir à M. Guimet), Gléréan (pouvoir à Mme Roger-Dalbert), Mme Pesson (pouvoir à M. Flaconnèche), MM. Réale (pouvoir à M. Passi), Serres (pouvoir à M. Roche), Mme Vallaud-Belkacem (pouvoir à M. Nissanian), M. Vial (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Appell, Braillard, Gillet, Morales.

Séance publique du 12 septembre 2011**Délibération n° 2011-2404**

commission principale : développement économique

objet : **Contrat de projets Etat-Région 2007-2013 - Opération Institut national des sciences appliquées (INSA) 1ère tranche - Restructuration pôle matériaux et 1er cycle - Individualisation partielle d'autorisation de programme**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Service innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 24 août 2011, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Contexte

Dans le cadre du plan de mandat 2008-2014, la Communauté urbaine de Lyon affirme sa volonté de soutenir l'innovation, l'université et la recherche, porteurs de la croissance économique, afin de faire de l'agglomération lyonnaise un territoire dynamique et attractif sur la scène internationale.

La convention de site, en application du contrat de projets Etat-Région 2007-2013 (CPER), volet enseignement supérieur - vie étudiante et recherche, a fait l'objet d'une délibération du conseil de Communauté le 11 février 2008.

Cette convention de site prévoit notamment sur le volet "enseignement supérieur", la restructuration du pôle matériaux et 1er cycle de l'Institut national des sciences appliquées (INSA), projet qui vise à mettre aux standards internationaux les bâtiments d'enseignement de cet établissement.

Projet

L'INSA de Lyon est une école d'ingénieurs à cycle préparatoire intégré implantée sur le campus de LyonTech-la Doua (Villeurbanne). Elle est classée parmi les toutes premières écoles d'ingénieurs en France et diplôme chaque année 1 400 étudiants dont 970 ingénieurs (avec une forte dimension internationale : 25 % d'étudiants étrangers). Au 1er cycle, l'élève ingénieur reçoit pendant 2 ans une formation scientifique de base de haut niveau et un accompagnement dans la construction de son projet personnel et professionnel. On compte environ 1 675 élèves au total sur les 2 années.

Les locaux d'enseignement du 1er cycle sont essentiellement situés dans le bâtiment L. Néel constitué d'une aile principale et de 4 travées préfabriquées. Construites en 1958, ces 4 travées sont aujourd'hui vétustes et feront l'objet d'une démolition à moyen terme.

Le projet consiste à déménager une partie des activités du pôle 1er cycle de L. Néel vers les bâtiments D'Alembert et Fermat, actuellement occupés par le département génie mécanique et le laboratoire de mécanique des contacts et des structures (LAMCOS). Ils seront installés dans un bâtiment à construire, financé par une autre opération inscrite elle-aussi au CPER (opération MECAMAT-volet recherche) et pour laquelle la Communauté urbaine de Lyon apportera un soutien financier (délibération ultérieure).

Par ailleurs, le campus LyonTech-la Doua, labellisé dans le cadre de l'opération Campus de l'Etat, a fait l'objet d'un schéma directeur immobilier piloté par l'Université de Lyon, qui vise à restructurer l'intégralité du site en quartiers scientifiques. Ces deux opérations du CPER (1er cycle INSA et MECAMAT) s'inscrivent, par anticipation, dans le futur quartier Chimie, qui regroupera l'ensemble des compétences scientifiques du site dans ce domaine.

Pour l'opération de restructuration du pôle matériaux et 1er cycle de l'INSA, ce sont au total 6 350 mètres carrés surface dont œuvre (SDO) de locaux existants qui feront l'objet de travaux de réhabilitation

et de rénovation : bâtiments D'Alembert (3 590 mètres carrés), Fermat (1 830 mètres carrés) et L. Néel (930 mètres carrés).

Les travaux dans ces bâtiments seront réalisés en 2 tranches distinctes :

- la 1ère tranche consiste en la réhabilitation des façades en site occupé,
- la 2ème tranche consiste en la rénovation intérieure, après le déménagement du département génie mécanique et du laboratoire LAMCOS.

Le montant global de l'opération de restructuration du pôle matériaux et 1er cycle (1ère et 2ème tranches) est évalué à 7,76 M€. Pour information, l'opération MECAMAT du CPER sera réalisée entre ces 2 tranches.

La maîtrise d'ouvrage pour ces 2 opérations du CPER est assurée par l'INSA de Lyon.

Calendrier prévisionnel

2011-2013 : rénovation des façades des bâtiments L. Néel, Fermat et D'Alembert (tranche 1 opération pôle matériaux et 1er cycle).

2013-2014 : déménagement LAMCOS et département génie mécanique (opération MECAMAT).

2014-2015 : rénovation intérieure des bâtiments L. Néel, Fermat et D'Alembert (tranche 2 opération pôle matériaux et 1er cycle).

2015 : installation des 1ers cycles dans les bâtiments rénovés.

Montage financier

La participation des différents financeurs à l'opération s'établit ainsi :

- Etat	560 000 €
- Région Rhône-Alpes	5 200 000 €
- Communauté urbaine de Lyon	2 000 000 €

Pour la 1ère tranche de travaux (objet de cette délibération), la Communauté urbaine participe à hauteur de 995 000 €, répartis selon l'échéancier suivant :

- 100 000 € en 2011,
- 700 000 € en 2012,
- 195 000 € en 2013.

Pour la 2° tranche de travaux (délibération ultérieure) cette participation s'élèvera à 1 005 000 €.

Il est donc proposé au Conseil, pour la 1ère tranche des travaux, d'approuver l'individualisation partielle d'autorisation de programme d'un montant de 995 000 € en dépenses.

La subvention d'équipement correspondant au profit de l'INSA fera l'objet d'une décision du Bureau de la Communauté urbaine ;

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le projet de restructuration du pôle matériaux et 1er cycle de l'INSA dans le cadre de la convention d'application du site de Lyon du contrat de projets Etat-Région (CPER) 2007-2013 volet recherche, enseignement supérieur et vie étudiante.

2° - Décide l'individualisation partielle de l'autorisation de programme A1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, territoire entrepreneurial et solidaire, sur l'opération n° 2514 pour un montant de 995 000 € en dépenses à la charge du budget principal, réparti selon l'échéancier suivant :

- 100 000 € en 2011,
- 700 000 € en 2012,
- 195 000 € en 2013.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 14 septembre 2011.